

LE BULLETIN 2019

Commune de Saint-Lanne

Octobre 2019



Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Ce bulletin permettra à chacun de prendre connaissance des derniers travaux et investissements communaux, car, comme vous avez pu le constater, la réhabilitation de l'ancienne Mairie/école touche à sa fin. Une salle de réunion et deux logements T3 répondants aux normes actuelles ont été créés et à la fin de l'été 2018 nous avons pu accueillir nos premiers locataires.

Notre commune a également bénéficié de l'entretien de la voirie communautaire (point à temps, revêtement, curage des fossés).

Des travaux de renforcement électrique, entretien voirie.. sont prévus et ils vous sont détaillés dans ce bulletin.

Les élus restent mobilisés pour défendre l'intérêt des nos communes rurales et l'accès aux services pour tous. Ainsi, les Maires du Madiranais se réunissent régulièrement pour faire le point des dossiers en cours. La dernière réunion a plus précisément porté sur l'arrivée d'un nouveau médecin à Castelnau que nous espérons imminente.

Avec les élus de plusieurs communes environnantes, je me suis rendue au dernier Congrès des Maires à Paris ; cela nous a permis entre autre, de rencontrer nos députés et sénatrices. Nous avons pu leur faire part de nos interrogations sur le devenir de la ruralité, sur les dotations, sur le déclassement de la zone défavorisée simple dont notre commune dépend..

De nombreuses compétences sont désormais communautaires (école, gestion de la collecte des ordures, voirie communautaire, tourisme, urbanisme...). N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la CCAM pour suivre l'actualité.

Bonne lecture à tous,

Sandrine SANTACREU

Les Finances

Le compte administratif 2018

En séance ordinaire du 5 mars 2018, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a arrêté les résultats définitifs suivants :

▪ Excédent de fonctionnement :	101 571 €
▪ Déficit d'investissement :	42 578 €
Soit un bilan de	+144 149 €

Rappel : Un crédit à court terme de 70 000 € doit être remboursé début 2020.

Le Budget Primitif 2019

TTC en € arrondi

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Excédent 2017	101 570	Charges à caractère général	48 008
Produits des services	300	Charges de gestion courante	21 426
Impôts et taxes	47 552	Charges financières	5 000
Dotations et Participations	32 343	Reversement de fiscalité	16 238
Revenus des loyers	11 000	Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement	99 832
Autres revenus financiers	2	Ecritures comptables (Amortissements)	2 263
TOTAL	192 767	TOTAL	192 767

INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Excédent 2018	42 578	Capital de la dette	8 960
Subventions	27 600		
Virement de la section fonctionnement	99 832	Renforcement réseau électrique	3 000
FCTVA	8 000		
Cautions	960		
Ecritures comptables (Amortissements)	2 263	Dépenses d'investissement – Travaux et Réserve	169 273
TOTAL	181 233	TOTAL	181 233

La Fiscalité Directe Locale

Pour l'exercice 2018, le Conseil Municipal a maintenu les taux suivants :

- la taxe d'habitation 10,90 %
- la taxe foncière sur le bâti 8,62 %
- la taxe foncière sur le non bâti 27,44 %

Concrètement, ces taux permettent d'attendre un produit fiscal de 41 552 €, sachant qu'il faudra restituer 15 226 € au titre du FNGIR (Fonds National de Garantie de Ressources),

	Bases prévisionnelles €	Taux Commune	Produit communal attendu €
Taxe d'habitation	179 900	10,90%	19 609
Taxe foncière bâti	131 000	8,62%	11 818
Taxe foncière non bâti	36 900	27,44%	10 125
TOTAL			41 552

Notre commune reçoit également des allocations compensatrices au titre de divers allègements : taxe d'habitation et taxe foncière : 2 643 €.

Le total des ressources fiscales de la commune pour l'exercice 2019 s'élève donc à :

41 552 € - 15 226 € + 2 643 €

=

28 969 €

Recueil des décisions du Conseil Municipal

Sont présentées dans ce recueil les décisions du conseil municipal prises depuis l'édition du Bulletin 2018.

Les principales décisions prises sont présentées en termes simplifiés ; seuls les procès-verbaux des séances, disponibles sur saint-lanne.fr/le-conseil-municipal/deliberations/ ou sur demande à la mairie, ont effet juridique.

Séance du 16 octobre 2018

- *Dissolution du SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) de Maubourguet* : Le SIVOS organisait les transports scolaires entre les communes membres (dont Saint-Lanne) et le collège de Maubourguet. Suite à la mise en application de la loi NOTRE ses compétences ont été prises par la Région et déléguées au Département.
- *Fixation des modalités d'utilisation de la salle de réunion* : La salle de réunion dans l'ancienne salle de classe sera prêtée gracieusement aux associations de la commune. Pour toutes autres demandes, la location sera à l'appréciation du maire. Dans tous les cas, un état des lieux sera fait en début et fin de prêt.
- *Désignation du délégué pour la commission de contrôle du Répertoire Électoral Unique* : Le délégué désigné doit être conseiller municipal mais ni maire ni adjoint. Le conseil désigne John BAMFORTH à ce rôle.
- *Motion pour le maintien des trésoreries pour le département* : Le conseil municipal se prononce contre le projet de fusion des trésoreries publics entraînant la fermeture de plusieurs trésoreries en zone rurale en soutien à l'Assemblée Générale de l'Association Départementale des Maires et Présidents d'intercommunalités des Hautes Pyrénées.
- *Salle de Réunion* : le conseil autorise Madame le Maire de demander des subventions pour finaliser les travaux et aménager la salle de réunion.

Séance du 6 décembre 2018

- *Adhésion de la CCAM au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ménagers 65 (SMTD 65)* : Le conseil donne son accord à l'adhésion de la CCAM au SMDT 65. Ce dernier a pour mission « le traitement des déchets ménagers et assimilés » ainsi que « le traitement des bas de quai de déchetterie ».
- *Reversement du solde créditeur du Syndicat intercommunal de Transport Scolaire de Vic-en-Bigorre (SITS)* : Dans le cadre sa dissolution, le SITS doit procéder à la répartition de la solde créditeur aux communes membres. La part revenant à la commune sera un montant de 90,07 €.

Séance du 5 mars 2019

- *Syndicat Départemental d'Energies (SDE) : programme de Renforcement* : Le conseil approuve le renforcement du réseau électrique au chemin de Pénas. Le coût des travaux est estimé à 16 000 €, dont 1 600 € (10%) à la charge de la commune.

- *Report du transfert de la compétence eau et assainissement à la CCAM* : Le conseil s'oppose au transfert des compétences eau et assainissement à la communauté des Communes Adour-Madiran à compter du 1 janvier 2020.

Le report est approuvé jusqu'au 1 janvier 2026, car ces transferts sur différents points tels que les tarifs de l'eau et de l'assainissement, le renouvellement des réseaux, et l'organisation des services nécessitent des études d'impact préalables.

- *Compte de Gestion, Compte Administratif, Affectation du Résultat* : Le résultat de clôture de l'exercice 2018 se décompose ainsi :

Fonctionnement	+101 570,88 €
Investissement	<u>+ 42 578,03 €</u>
	+144 148,91 €

Rappel : un crédit à court terme de 70 000 € doit être remboursé début 2020.

En l'absence du maire, le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif à l'unanimité.

Séance du 26 mars 2019

- *Les taxes communales* : Les taux sont fixés (voir page ■).
- *Vote des Subventions* : Le conseil vote les subventions suivantes :
 - La Comité des Fêtes 1 000 €
 - La Société de Chasse 350 €
 - Peleyre 100 €
 - Autour du Saget 100 €
 - La Louveterie 65 50 €
 - Amicale des Pompiers de Riscle 100 €
- *Le Budget Primitif 2018* : Il est approuvé (voir page ■).
- *Approbation du rapport CLECT* : Le conseil a voté une nouvelle évaluation des charges au sein de la CCAM par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) suite au transfert de certaines compétences de l'ancienne Communauté de Communes Adour Rustan à la CCAM. Ceci ne change rien en ce qui concerne la contribution de Saint-Lanne.

Séance du 10 juillet 2019

- *Composition du Conseil Communautaire : approbation des sièges* : Le conseil approuve que le nombre de sièges au Conseil Communautaire soit fixé à 92.
- *Éclairage public* : Le SDE, en association avec le Pays du Val d'Adour, propose de réaliser des économies d'énergie en remplaçant 14 lanternes par des lanternes LED avec module de gestion de la puissance en 1^{ère} et 2^{ème} partie de la nuit. Le montant des travaux est évalué à 11 000 €, dont 2 200 € à la charge de la commune. Le conseil l'accepte à l'unanimité.

Autour de Saint-Lanne



Renforcement du réseau électrique

Suite à des problèmes de sous-tension relevés par ENEDIS au chemin de Pénas, le réseau a été renforcé.

Le syndicat départemental va prochainement sécuriser le réseau du cœur du village.

L'Éclairage Public

L'éclairage public sera remplacé par des lanternes LED pour réaliser des économies d'énergie.



Voirie Communale

- Suite aux intempéries de juin 2018 un curage de fossés à été effectué au chemin de Poulit
- Le haut du chemin de Pénas et le chemin des Vignes ont été restaurés

Le chemin de Pénas ↑

Le chemin des Vignes →



Plan local de randonnées

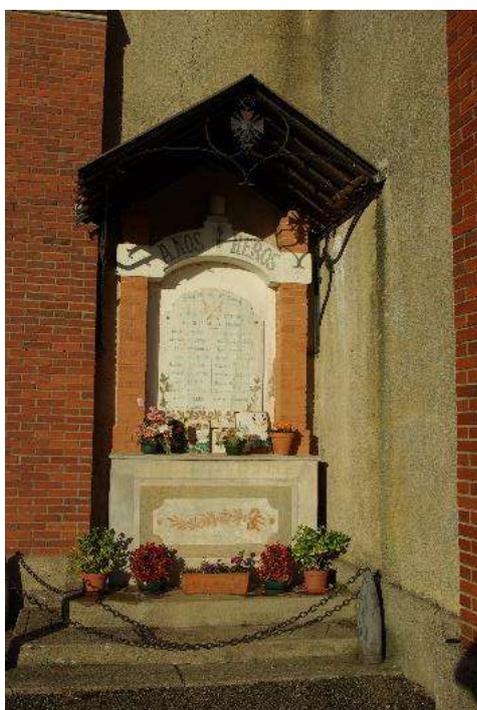
La communauté de communes Adour Madiran et l'ensemble des communes ont souhaité créer un Plan local de randonnées sur l'ensemble du territoire.

Le circuit est désormais matérialisé. Un panneau a été installé au village (point de départ). Le plan de randonnée est à disposition à l'entrée de la mairie, téléchargeable sur www.saint-lanne.fr et à la page • de ce Bulletin.



Le monument aux morts

Pour le 100^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, notre Monument aux Morts a été rénové par les services techniques communautaires et Nicole MAURINO. Nous les en remercions.



Avant.....



....et après

L'Ancienne Mairie et La Salle des Fêtes

Les façades nord des logements communaux et côté est du petit foyer ont été ravalées par l'entreprise BALAO.

Une porte viendra prochainement remplacer les rideaux à l'entrée du foyer, et le grand portail en fer sera isolé afin de réaliser des économies d'énergie.



Une nouvelle Salle de Réunion

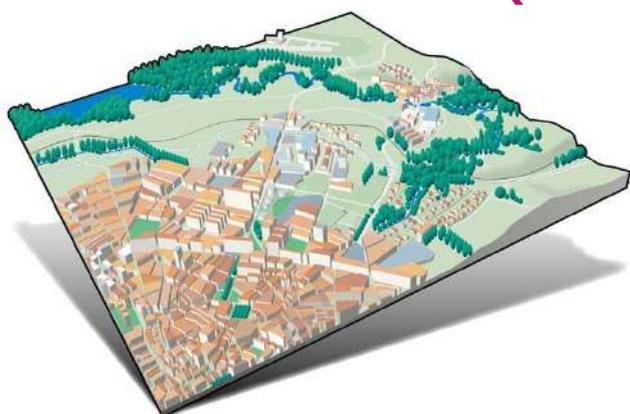
L'ancienne salle de classe à été transformé en salle de réunion. Utilisée pour la première fois le 8 mai dernier chacun a pu se remémorer de nombreux souvenirs.

Cette salle est à la disposition des associations et sera progressivement équipée (achat de chaises prévu fin 2019).

Nous remercions Juliet IVES pour le don de la table.



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)



La Communauté de Communes Adour-Madiran s'est engagée en mars 2018 dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

L'application est prévue pour 2020.

Vous serez invités à une enquête publique dans les prochains mois. Un registre est à votre disposition en Mairie pour toute remarque.

Aménagement du Centre Village

Afin de sécuriser et préserver l'espace autour du foyer et de la mairie, des barrières ont été installées par les services techniques communautaires.



A noter : Devant les logements communaux des places de parking sont réservées aux locataires (les panneaux de stationnement interdit les précisent). Merci de les respecter surtout lors des manifestations au foyer.



La communauté de communes Adour Madiran

De nombreuses compétences sont désormais intercommunales. La communauté de communes Adour Madiran publie régulièrement un bulletin d'informations. Cependant, vous pouvez suivre, plus régulièrement l'actualité communautaire sur le site internet : www.adour-madiran.fr .



En 2020, la commune procédera au recensement de la population qui se déroulera pendant 1 mois du ■ au ■.

Le recensement est obligatoire. Toutes vos données recueillies seront traitées confidentiellement par l'INSEE.

Vous pouvez remplir vos questionnaires par internet ou par papier. Un agent recenseur recruté par la Mairie se présentera à votre domicile. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

La mairie recrute un agent recenseur. Si vous êtes non élu, disponible et intéressé, présentez votre candidature avant le ■.

Le conseil municipal vous rappelle que la taille des haies, arbres est obligatoire pour dégager les réseaux électriques et téléphoniques ainsi que le passage dans les chemins.

Le Carnet de Saint-Lanne

Décès :

- Maryse Fernande LATREYTE née LOUSTALOT, le 25/08/2019 à l'âge de 70 ans.
- Jean COURTADE, le 05/07/2019 à l'âge de 96 ans.
- Thierry BRINDOR, le 31/05/2019 à l'âge de 49 ans.

Nouveaux arrivants :

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Saint-Lannais :

- Xavier RIGAL, au 842 route de l'Église
- Kevin AUTIN, au logement communal de gauche
- Laura LERAULT et Adien DIAS, au 330 route de Viella
- Odile LE PORT et Carlos OLIVEIRA LOPEZ, au 395 route de Église (Presbytère)

Soirée Tapas et bal des enfants



L'association des parents d'élèves a décidé d'organiser ses manifestations dans l'ensemble des communes du RPI. L'argent récolté sert à financer principalement les sorties pédagogiques dans le cadre scolaire.

Le 17 mai 2019, une soirée Tapas avec un bal pour les enfants a été organisée au foyer de Saint-Lanne. Elle a rencontré un vif succès mérité.

Travaux à l'école de Castelnau

Comme vous l'avez sûrement lu dans la presse, l'école de Castelnau est temporairement fermée depuis janvier 2019 car des travaux sont nécessaires pour la sécurité des enfants.

Les 3 classes sont donc regroupées à l'école de Madiran.

Des motos qui font rêver



Ce mois de juin a été marqué par un rassemblement de motos au foyer. En effet, 260 motards se sont retrouvés pour une pause méritée. La 42e Transpyrénéenne a conduit ces passionnés de Toulouse à la Méditerranée, puis vers l'Océan, après avoir passé une nuit en Espagne. C'est sur le chemin du retour que les motards ont fait une pause dans le nord du département. Ils ont pris le temps d'échanger et ont partagé leur passion. Les amateurs de belles cylindrées ont pu rêver devant quelques modèles insolites et curieux.

*Le Maire et le Conseil Municipal
vous invitent à
la commémoration de
l'Armistice 1918
qui aura lieu le dimanche
11 novembre 2019 à 11h00
au Monument aux Morts*



Les Associations

Quelques Mots de la Société de Chasse

C'est avec un peu de retard que l'Assemblée Générale des Chasseurs Saint_Lannais a eu lieu. En effet le dimanche 11 août 2019 les Chasseurs Saint-Lannais se sont réunis dans la nouvelle salle de réunions que nous avons bien appréciée. Tout d'abord pour suivre l'ordre du jour nous avons présenté le compte rendu financier qui a été approuvé à l'unanimité.

Le compte rendu financier est composé des éléments suivants :

- En premier lieu il convient de remercier Madame le Maire et le Conseil Municipal pour nous avoir attribué la subvention annuelle de 350 €.
- Ensuite nous vendons quelques bracelets chevreuils du plan de chasse.
- Il y a aussi les cartes que nous vendons aux chasseurs extérieurs.
- Et nous terminons par la vente des cartes aux sociétaires ou nous avons eu la désagréable surprise en citant la liste des sociétaires à jour de la cotisation que deux sociétaires n'avaient pas pris la carte pour la saison 2018/2019, nous espérons que c'est un oubli réparable.

Pour mémoire, nous voulons signaler que nous avons un nouveau secrétaire à la société de chasse en la personne de Thomas FERRÉ, que nous félicitons et remercions par la même occasion.

Pour la saison 2019/2020 nous avons un plan de prélèvement de 6 lièvres ; nous pouvons compter sur quelques volontaires pour participer à ces chasses.

En ce qui concerne les battues aux nuisibles, elles sont et seront toujours de rigueur.

Les battues aux sangliers seront toujours assurées et organisées par les chasseurs de l'équipe du Louet que nous accueillons toujours avec plaisir.

Pour terminer nous avons parlé très longuement du repas de chasse qui reste toujours prévu pour fin octobre 2019. Le but principal est de trouver un traiteur disponible pour cette période. Ce traiteur devra nous proposer un ou plusieurs menus et le prix par couvert. Les conditions et marche à suivre selon l'organisation. À ce jour nous attendons avec impatience quelques nouvelles de la part de ceux qui se sont chargés de prendre des renseignements dans les alentours. Comme prévu au cours de l'Assemblée, une réunion sera mise en place pour décider sur les menus proposés, ainsi que les tarifs.

Le Bureau de la Société de Chasse

La Compagnie Au Fil Des Mots présente

Désir et suspicion

Une comédie
de Joël CONTIVAL

Mise en scène
Corine CIBIN



JEFF, meilleur
ami de Nick



GERALDINE, mère
suspicieuse de Nick



RAPHAEL, père
"happy" de Nick



FANFAN, médiatrice
de couple



NICK et SIRENA
couple en crise...



HERCULE,
détective à
la retraite



MAGALI, voisine
dépressive



SIPHETTE,
femme de bonne
compagnie



CLAUDIA, amie
passionnée



BENOIT, petit
ami de Magali



LAETITIA,
amie New Age

Soirée dîner / spectacle
le 23 novembre 2019 !!
Détails à suivre.

Le Comité des Fêtes



En cette année 2019 le comité des fêtes n'a pu organiser le concours de pêche qui a tant de succès les années précédentes. En effet un gros manque d'eau dans le bassin a empêché nos petites truites de frétiler avant l'arrivée des pêcheurs. Affaire à suivre.

Le dernier samedi de juin 75 convives se réunissaient pour la fête de notre village pour un repas concocté par notre cuisinier plein de talent Christian Sempé. The Swingles, un groupe de jeunes musiciens pleins d'énergie et de talent, ont assuré l'animation de la soirée en nous amenant dans l'univers des Beatles revisité swing.

Le samedi 23 novembre verra arriver un peu de culture avec une soirée théâtre. Venez nombreux.

Enfin je tiens à remercier tous les membres du comité des fêtes ainsi que les bénévoles qui viennent donner un coup de main lors de la préparation de ces manifestations

Cordialement le président.

Association Peleyre



L'association Peleyre a, en cette année 2019, réorienté ses activités suite aux décisions de son assemblée générale extraordinaire de novembre dernier.

Peleyre demeure une association culturelle, mais elle donne priorité à ses actions dans le domaine de la photographie. L'association est désormais domiciliée à Maubourguet pour son courrier et ses obligations administratives. La galerie à Saint-Lanne reste son lieu d'exposition et le cœur de ses activités. Nous ne nous refusons pas à l'avenir d'accueillir des manifestations de peintures, de sculptures ou gravures.

2019 année photos !

La Quinzaine de l'image est devenu un festival important de la photographie dans les Hautes Pyrénées tout le mois de juillet : 60 participants qui ont exposé 750 photographies dans les villages de Saint-Lanne, Madiran, Soublecause et Maubourguet. Ces photos ont été installées dans la galerie, dans l'église de Madiran, dans un chai, dans des boutiques et dans les rues. Ces installations cadraient tout à fait avec les travaux des invités, Daniel Rueda et Anna Davis architectes de formation et Zacharie Gaudrillet-Roy, photographe « urbain ». Le thème « Apparence » a guidé cet itinéraire en images, entrecoupé d'ateliers, de découvertes, de rencontres. Ce festival a permis les rencontres entre les amateurs, les professionnels et un public très divers en cette période estivale.

L'association Peleyre s'est aussi engagée avec cinq clubs photographiques du département dans la création des **ESTIVALES DE LA PHOTOGRAPHIE 65**. Nous pensons qu'il faut promouvoir la photo comme un lien essentiel de communication, de partage et d'échanges. Nous sommes engagés avec les clubs d'Argelès-Gazost, Bourisp, Bagnères de Bigorre, Séméac et Tarbes. Au-delà de mise en commun de nos actions respectives, nous avons contribué à la venue d'une exposition de dimension nationale : **Ma vie de photographe** de Willy Ronnis. Cette exposition a été installée en juillet sur les grilles du jardin Massey à Tarbes. Après Pomerol en Gironde, Tarbes, cette exposition a terminé son voyage durant le festival de Madiran au 15 août.

Willy Ronnis se définissait comme un photographe ayant un regard qui aime l'être humain. Peleyre en centrant son action sur la photo, affirme son engagement renouvelé pour la culture passerelle de paix entre tous les humains.

Nous remercions la commune d'avoir maintenu un soutien financier malgré « notre déménagement administratif ».

Note de la rédaction : En assemblée générale extraordinaire le 24 novembre 2018 le bureau a décidé de transférer le siège social de l'Association Peleyre à la Mairie de Maubourguet.

Les expositions qui se dérouleront dans la commune de Saint-Lanne seront annoncées, si l'Association le demande, sur le site internet de la commune www.saint-lanne.fr.

Consultez toute l'actualité de l'Association Peleyre sur le site www.peleyre.fr.

Autour du Saget



Cette année 2018/2019, consacrée au fromage en Rivière- basse, a été une année forte : un renouvellement des adhérents (bienvenue aux nouveaux, et belle continuation aux partants) d'un côté, et de l'autre, l'étalement réussi des activités sur 4 moments annuels.

Pour les activités, la marche de début d'année en septembre est installée dans notre pratique. Des personnes extérieures reviennent vers nous pour la deuxième, troisième fois. Nous étions une vingtaine sur une partie du chemin du berger. En mai, les visites chez deux éleveurs ont suscité de l'intérêt et nourri les curiosités, au propre et au figuré. Là encore 25 personnes sur la journée pour connaître les modalités de fabrication des fromages de chèvre ou de vache. Notre sortie en Ariège du 15 juin a attiré moins de personnes pour cause de discorde chez les bergers que nous devions accompagner qui modifièrent leur montée aux alpages, et également pour cause de pluie. Cependant, le déplacement ne fut pas inutile : démonstrations de techniques liées à l'élevage de montagne, danses traditionnelles et gastronomie pour conclure ce qui reste une belle journée.

Enfin notre nuit « l'Etoile du berger » à Saint-Lanne le 24 août a été une vraie réussite. Réunir 65 personnes pour partager des savoirs, rencontrer des connaissances (merci à nos trois astronomes-intervenants), créer une ambiance faite de respect, et proposer un excellent repas composé d'ingrédients locaux, c'est peu dire que les membres de notre association ont de quoi se réjouir. Seule manifestation de tout l'été, consacrée à l'astronomie, dans toute la Communauté Adour-Madiran, nous avons clôt cette année de la plus belle des façons.

Cela donne de l'énergie pour l'année 2019/2020 ! Notre assemblée générale du 4 juin a retenu le thème de l'Eau et nous organiserons notre marche en octobre. Avis aux amateurs.....

N'hésitez pas à partager avec nous les rendez-vous que nous vous fixerons, ou à nous rejoindre dans l'association.

Robert DELLERUE et Alain DUTILH

CONTACT 05 62 35 45 33



La MSAP de Vic-en-Bigorre et ses deux antennes à Rabastens et Maubourguet sont des lieux d'accueil et d'information dédiés aux habitants.

Vous serez accueillis gratuitement et sans rendez-vous pour bénéficier d'un accompagnement dans vos démarches administratives en ligne.

> Un accompagnement pour vos démarches en ligne...

Pôle Emploi

- Dossier d'inscription,
- CV en ligne,
- Impression des différentes attestations
- Mise à jour de votre dossier
- Actualisation
- Scanner différents documents
- Répondre à des offres d'emplois

Préfecture - ANTS

- Demande de carte Grise (toutes immatriculations)
- Changement d'adresse sur les cartes grises
- Permis de conduire après obtention ou renouvellement

CPAM

- Création des comptes AMELI
- Demander une nouvelle carte vitale
- Changements d'adresse et mise à jour de votre dossier
- Impression des différentes attestations

CAF

- Simulations : APL, RSA, Prime d'Activité...
- Demandes d'allocations : APL, RSA, Prime d'Activité

CARSAT

- Inscription en ligne
- Impression de tous les documents disponibles sur le site de la CARSAT

> Des ateliers pour s'initier à l'informatique

Des plages horaires dédiées à l'initiation informatique pour vous permettre de vous familiariser avec les outils numériques. Ses ateliers se déroulent sur les deux antennes MSAP (Maubourguet et Rabastens de Bigorre) et à la Médiathèque de Vic en Bigorre.

Au programme :

| **1 Cycle Débutant** de 12 ateliers pour s'initier à l'utilisation de l'ordinateur et découvrir les usages de l'informatique et d'internet.

| **5 modules** à la carte (Internet, Ordinateur, Tablettes tactiles, Bureautique) pour approfondir vos connaissances et être encore plus autonome.

| **Aller plus loin...** des ateliers pour découvrir et approfondir de nouvelles pratiques numériques

Plus d'information sur les ateliers au 05 62 96 07 93

Informations pratiques

MSAP Vic en Bigorre
antenne MSAP Rabastens de Bigorre
antenne MSAP à MAUBOURGUET

MSAP VIC EN BIGORRE

Pôles des services publics – 21, place Corps Franc Pommiès – 65 500 Vic-en-Bigorre

06 08 86 42 99

msap@adour-madiran.fr

Horaires d'ouvertures :

- > Lundi de 14h à 18h00 – Accès libre le matin
- > Mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h00
- > Mercredi de 8h30 à 12h30 – Accès libre l'après-midi
- > Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h00
- > Vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

antenne MSAP RABASTENS DE BIGORRE

Pôles des services -16, place centrale – 65 140 Rabastens de Bigorre

05 62 96 54 51

msap-rabastens@adour-madiran.fr

Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00
Le Mardi après-midi et Jeudi après-midi de 13h30 à 17h00

antenne MSAP à Maubourguet

Centre culturel Jean Glavany – 65 700 Maubourguet

05 62 96 07 93

msap-maubourguet@adour-madiran.fr

Horaires d'ouvertures :

- > Lundi de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 16h00
- > Mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h00
- > Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 16h00 à 18h00
- > Jeudi de 14h à 18h00

- > Vendredi 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

NOS PARTENAIRES :



Les autres randonnées
PR itinéraires de promenades et randonnées

Edition 2019

Randonnée M1
Saint-Lanne

Coeur Sud-Ouest

BONNE BALADE

GUIDE DES RANDONNEES

Las Sen Lannes

Distance : 11,5 km
Dénivelé + : 163 m
Difficulté : **3h**

Pédestre, VTT & équestre

Reposez-vous sur les berges du Bergons, admirez les vues du département dans la vallée des Pyrénées majestueuses, rafraîchissez-vous dans ses bois, ses vignes du Madiranais, ses pâturages paisibles.

Préserver la nature : Se munir d'un sac pour emporter ses déchets, respecter la faune et la flore, rester sur les sentiers balisés.

Etre bien préparé : Avoir le matériel nécessaire (chaussures, chapeau, gant) et se renseigner sur la météo. Etre vigilant en période de chasse. Le réseau de téléphone portable ne passe pas partout.

Respecter les habitants : Les itinéraires proposés font partie de la vie de la commune. Vos impressions et observations sur l'état des chemins nous intéressent et nous permettront de les maintenir en état. Toute anomalie peut être signalée à notre adresse : orange.fr.

Appel d'urgence européen : 112
Météo : 3250

Logos : Happy, Pêcheurs de France, AOC du Cognac, AOC du Madiran, AOC du Béarn, AOC du Jurançon, AOC du Tannin, AOC du Béarn, AOC du Jurançon, AOC du Tannin.



Les Randonnées
COCORP SUD OUEST

Randonnée M1 Saint-Lanne Comment s'y rendre ?

Depuis la route D348 qui relie Madiran à Riscle, monter à S' Lanne par la D448 et se garer au parking de la salle des fêtes.

Description du parcours

- 1** Traverser la route et emprunter en face le chemin herbeux le long de la maison. Il contourne l'église et continue tout droit vers le nord-ouest. Longer une palombière et poursuivre sur un sentier au milieu des chênes. Il débouche sur un large chemin carrossable.
- 2** Le suivre à gauche. Franchir le ruisseau du Bergons et continuer jusqu'à une route. La suivre à droite sur 150 m, puis prendre à gauche. Après 250 m, laisser la route qui mène en face au Domaine de Lalanne pour bifurquer à gauche. Monter au sommet du coteau et déboucher sur une route.
- 3** La suivre à gauche le long des vignes. Laisser à gauche la route du Luc et atteindre la D48. La couper et continuer en face par le chemin de le Poutge. Après 1 km environ, parvenir à un embranchement.
- 4** Emprunter à gauche le chemin du Balié et poursuivre tout droit sur un chemin herbeux. Il longe des champs et des vignes puis, quand il s'oriente au sud, le quitter pour un petit chemin à gauche qui rentre dans le bois. Continuer sur le goudron, longer des habitations puis dans un virage, prendre à gauche le long d'un champ. Déboucher plus bas sur la D48.
- 5** Couper la route et continuer en face. Franchir le Bergons, puis monter dans le bois et parvenir à un embranchement au milieu des vignes. Emprunter le chemin à gauche et le suivre sur 1,6 km vers le nord. Prendre à droite et contourner une grange pour déboucher sur un chemin carrossable : aller à gauche, longer des habitations et descendre jusqu'à une route.
- 6** La suivre 10 m à droite et poursuivre à gauche par un chemin. Il monte et rejoint une route. La suivre à droite sur 150 m, puis monter à gauche au milieu des vignes, pour rejoindre l'église et la mairie.

Cette randonnée parcourt le terroir de l'AOC Madiran Pacherenc du Vic-Bilh. Pour visiter le vignoble : madiran-pacherenc.com



Balisage (marques jaunes) homologués par la FFRP

- Bonne direction
- Mauvaise direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite

Monument religieux

- Point d'eau potable

Traversée de gué

- Aire de pique-nique

Panorama

- Palombière

Départ devant la mairie GPS 43.593153/-0.068111

Direction Madiran

Quelques Numéros Utiles

Mairie :	05 62 31 70 43 (mardi de 9h à 12h)
	06 42 92 92 98
Médiathèque de Maubourguet	05 62 96 49 08
Office de Tourisme de Maubourguet :	05 62 96 39 09
Maison de Service au Public Maubourguet :	05 62 96 07 93
Déchetterie de Maubourguet :	05 62 36 14 38
Aide à Domicile (ADMR) :	05 62 96 36 75
Gendarmerie :	17
Pompiers :	18
SAMU :	15

